

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2008
Publication : 15/02/2008

Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-2-6-7

Séance du vendredi 8 février 2008

Programme Départemental d'Aide à l'Electrification 2008 Opérations "au coup par coup" - 1ère liste (C021 - Chapitre 204)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2008/I - 6^{ème}/03 du Conseil Général du 13 décembre 2007 relative au Budget Primitif 2008 (Equipements Ruraux - C02),
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'attribuer, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Electrification 2008, opérations "au coup par coup" (1^{ère} liste), les subventions suivantes :
 - 15 932 € à M. BETTER Julien (opération groupée) à ASPACH-LE-HAUT,
 - 8 656 € à l'EARL DIRRINGER Clément (opération groupée) à DESSENHEIM,
 - 3 160 € à l'EARL FUCHS Denis à BOLLWILLER
 - 21 468 € à l'EARL les Chênes (opération groupée) à HETTENSCHLAG,
 - 17 812 € à M. HALTER Rémy (opération groupée) à HEITEREN,
 - 4 768 € à la SCEA KUENY Jean (opération groupée) à FESSENHEIM,
 - 2 884 € à M. VONAU Vincent à FESSENHEIM.

Ces subventions seront prélevées sur le chapitre 204 - nature 2042 - fonction 74.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH